

n°56 / juillet 2014

SAÔNE

votre commune



3 nouvelle
municipalité

8 championnats de
vélo couché

10 journée de
l'Europe

Sommaire

nouvelle municipalité	8
conseil municipal : comptes rendus	4
championnats de vélo couché	8
La journée de L'Europe	10
Tournage à saône	11
souvenons-nous	12
8 mai	13
état civil	14
certificats d'urbanisme	15
déclarations préalables	18
permis de construire	19
autorisations de travaux	19
choses du passé	20

“ Le mot du maire ”

Yoran DELARUE > Maire de Saône

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le temps passe vite : voici bientôt (ou déjà !) 3 mois que vous avez choisi une nouvelle équipe pour les 6 ans à venir.

Nous avons pris notre place également au sein du Syndicat du Plateau, du syndicat des Alaines, du Scot (schéma de cohérence territoriale), du syndicat des eaux de la Haute Loue, ainsi que de la CAGB.

Bien que nombre de ses membres ne fussent pas au fait des affaires communales, cette équipe était opérationnelle dès le 31 mars, aidée en cela par la compétence d'anciens élus ainsi que des employés communaux en place.

Tout en démarrant dans l'urgence, de nombreux dossiers ont été abordés : vote et mise en place du budget avec une des premières de nos décisions de ne pas augmenter nos taux d'imposition, rythmes scolaires... Et dernièrement la décision d'une enquête publique pour la rentrée concernant notre PLU.

Pour autant, nos ambitions vont bien évidemment au-delà de ces premières réalisations.

Cet été sera mis à profit afin de bâtir un projet cohérent et structuré tout en tenant compte de nos possibilités financières.

À ce propos une analyse financière a été demandée aux services fiscaux, analyse qui vous sera communiquée lors d'une réunion d'information publique en septembre (ou octobre), de même que le projet précité, comme nous l'avons promis lors des élections municipales.

Économies d'énergie, sécurité, plan de déplacement urbain, zones d'activités, rythmes scolaires, soutien aux associations, font partie de nos principaux objectifs, sans oublier la collaboration avec les autres communes : faisons ensemble ce que nous ne pouvons réaliser seul.

Cependant ne perdons pas de vue que pour arriver à de grandes réalisations, des années de réflexions et de travail peuvent être nécessaires, qui plus est si le budget est limité.

Pour autant restons et soyons positifs !

Car de plus elles arrivent ! Après presque un an d'attente, elles sont là : enfin les vacances !

Pour celles et ceux qui partiront, je souhaite une mer d'huile, un soleil chaud, des routes sûres !

Et j'aurai une pensée particulière pour les Saônois qui ne pourront partir.

Cordialement

Votre maire,
Yoran Delarue

Présentation nouvelle municipalité

Maire : DELARUE Yoran

Premier Adjoint à l'Urbanisme, Voirie, Réseaux : JUAREZ Emilio

Deuxième Adjointe à l'Administration et aux Finances : DURAND Valérie

Troisième Adjoint au Patrimoine, Commerce, Environnement : FABREGUES Daniel

Quatrième Adjointe aux Affaires sociales et Aide à la personne : LE BRAS Antoinette

Cinquième Adjoint à la Communication, aux Sports et à la Jeunesse : BANDELIER Luc

Sixième Adjointe à la Vie scolaire et à l'Action culturelle : COURCIER Valérie

CONSEILLERS

CALVAT Lylian

DOMINGUES Sandrine

GAUTHEROT Sylvie (délégué titulaire CAGB)

GUILLAMO Annie

MARECHAL Cyril (suppléant CAGB)

MENETRIER Claude

OPPER Evelyne

PARIS Gisèle

PEREIRA Christelle

PEYRARD Dominique

PRAOM Christian

RIOUX Chrystelle

ROGNON Michel

ROUX Thierry

VANCAUWENBERGE Christophe

VIENNET Alain

MISSIONS DES ÉLUS

DELARUE Yoran : 15^e Vice-président CAGB

VANCAUWENBERGE Christophe : Président du Syndicat des Alaines.

GAUTHEROT Sylvie : élue au bureau du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

BANDELIER Luc : élu au bureau du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL)

PRAOM Christian : Vice-président au Syndicat du Plateau

conseil municipal

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est disponible dans son intégralité sur le site de la commune : www.saone.fr

comptes rendus 2013 / 2014

16 décembre 2013

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA HAUTE-LOUE (SIEHL)

Le service d'eau potable du SIEHL regroupe 99 communes pour une population de 50 376 habitants.

Le réseau est de 1 172 km avec 3 354 673 m³ consommés. Le rendement du réseau était de 70.20 % en 2012.

Le taux de renouvellement du réseau est de 0.9 %. L'affermage est assuré par la Société GAZ & EAUX.

Un abonné consommant 120 m³ payera 304.87 € soit en moyenne 2.54 € TTC le m³. Sur ce montant, 53 % reviennent à l'exploitant, 28 % à la collectivité. Les taxes s'élèvent à 19 %.

Le Conseil municipal vote le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue pour l'année 2012.

22 janvier 2014

urbanisme RLP / PLU

Le Règlement Local de Publicité (RLP) et Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont approuvés.

SYNDICAT DU MARAIS

Le Syndicat du Marais de Saône envisage des travaux pour un retour à une zone humide du marais et pour contrecarrer les travaux d'assèchement menés par le passé (pose de drains dans les années 70).

administration / finances contrat d'assurance groupe pour le personnel

Il est proposé de confier au Centre de Gestion du Doubs le soin de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

SYNDICAT pour l'aménagement de BESANÇON sud plateau: MODIFICATION DES STATUTS

Le comité syndical du Syndicat pour l'aménagement de Besançon Sud Plateau s'est prononcé favorablement, le 7.1.2014 sur les modifications statutaires. Conformément à l'article L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales, suite à cette délibération, la commune est invitée à délibérer dans un délai de 3 mois sur les nouveaux statuts. À défaut de délibération dans ce délai, l'avis du Conseil municipal est réputé favorable.

Le Conseil municipal de Saône apporte les précisions suivantes à sa délibération du 17/10/2013 : d'une part, il s'agit de l'ajout de la compétence optionnelle suivante : « Pour les communes de La Chevillotte, Le Gratteris, Mamirolle, Montfaucon, Morre, Nancray et Saône : Développement de l'enseignement musical intercommunal (hors mise en réseau) sur le périmètre syndical ». D'autre part, il s'agit de remplacer la compétence optionnelle tennistique rédigée actuellement comme suit : « réalisation et gestion d'un complexe sportif destiné à l'activité tennistique en salle pour les communes de Fontain, La Vèze, Montfaucon, Morre, Saône et Mamirolle » par le libellé suivant : « réalisation et gestion d'un complexe sportif **intercommunal** destiné à l'activité tennistique en salle pour les communes de Fontain, La Vèze, Montfaucon, Morre, Saône et Mamirolle ».

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Suite à la modification des statuts, en vue de la création d'une Ecole de Musique Intercommunale, il est proposé au Conseil municipal de confirmer sa volonté de participer à la compétence optionnelle de soutien et développement à l'enseignement musical intercommunal.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Le repas des anciens s'est bien déroulé, les invités ont été satisfaits de l'organisation et de l'animation.

89 colis ont été distribués par les membres du C.C.A.S. et les élus aux personnes ne pouvant participer au repas.

Le goûter et l'animation à la maison de retraite ont eu lieu le samedi 18/01/2014.

Le coût global est estimé à 6 900 €.

14 mars 2014

COMMISSIONS affaires SOCIALES

CCAS VOYAGE ANCV : INFORMATION

Le voyage est prévu Au Pradet du 20 au 27/09/2014.

Les inscriptions sont closes (5 personnes sont sur la liste d'attente). 58 personnes sont inscrites dont 20 personnes non imposables.

RYTHMES SCOLAIRES : INFORMATION

Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués à partir de la rentrée de septembre 2014. Un courrier préparé par le Groupe de pilotage a été adressé aux parents afin de bien repréciser les nouveaux horaires scolaires arrêtés, ainsi qu'un questionnaire pour identifier les besoins des familles pour les plages horaires, de 15 h 30 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 11 h 30 à 12 h les mercredis.

14 mars 2014

COMMISSION **administration finances****BUDGET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2013** (en euros)

	RÉSULTATS 2012	RÉSULTATS 2013			RÉSULTATS CUMULÉS
		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION	
BUDGET PRINCIPAL					
Investissement	-1 125 613.86	-4 816 251.83	4 616 629.92	-199 621.91	-1 325 235.77
Fonctionnement	1 304 492.39	-1 461 091.99	2 241 857.84	780 765.85	2 085 258.24
					760 022.47
Reste à réaliser 2013		-378 573.13	854 901.61	476 328.48	
ASSAINISSEMENT					
Investissement	-292 031.92	-396 836.83	489 251.50	92 414.67	-199 617.25
Fonctionnement	19 733.63	-145 646.32	151 966.63	6 320.31	26 053.94
					-173 563.31
Reste à réaliser 2013		-22 449.50	229 084.00	206 634.50	
FORÊT					
Investissement	-13 169.80	-19 640.20	28 935.90	9 295.70	-3 874.10
Fonctionnement	311 601.65	-116 264.13	80 388.62	-35 875.51	275 726.14
					271 852.04
Reste à réaliser 2013		-25 479.50	0.00	-25 479.50	
CAVEAUX					
Investissement	-39 635.39	0.00	1 094.40	1 094.40	-38 540.99
Fonctionnement	1 942.51	-1 094.40	1 565.00	470.60	2 413.11
					-36 127.88
CCAS					
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	848.62	-24 276.93	23 428.31	-848.62	0.00
					0.00
PÉRISCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS					
Investissement	-623.80	-12 777.93	1 041.80	-11 736.13	-12 359.93
Fonctionnement	0.00	-263 927.81	276 287.74	12 359.93	12 359.93
					0.00

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2013

	RÉSULTATS CUMULÉS 2013	RESTE À RÉALISER 2013			SOLDE DE FINANCEMENT	BESOIN DE FINANCE- MENT	REPORT 2014
		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE RAR			
BUDGET PRINCIPAL							
Investissement	-1 325 235.77	-378 573.13	854 901.61	476 328.48	-848 907.29	848 907.29	-1 325 235.77
Fonctionnement	2 085 258.24						1 236 350.95
Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»							848 907.29
ASSAINISSEMENT							
Investissement	-199 617.25	-22 449.50	229 084.00	206 634.50	7 017.25	0.00	-199 617.25
Fonctionnement	26 053.94						26 053.94
Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»							0.00
FORÊT							
Investissement	-3 874.10	-25 479.50	0.00	-25 479.50	-29 353.60	29 353.60	-3 874.10
Fonctionnement	275 726.14						246 372.54
Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»							29 353.60
CAVEAUX							
Investissement	-38 540.99	0.00	0.00	0.00	-38 540.99	(stock caveaux)	-38 540.99
Fonctionnement	2 413.11						2 413.11
Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»							0.00
CCAS							
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	0.00						0.00
PÉRISCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS							
Investissement	-12 359.93	0.00	0.00	0.00	-12 359.93	12 359.93	-12 359.93
Fonctionnement	12 359.93						0.00
Compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»							12 359.93

COMMISSION URBANISME

conventions pour Le financement des travaux de viabilité

Concernant ces travaux de viabilité rue de la Gare et Aux Grands Vergers, la commune est maître d'ouvrage et portera l'ensemble du projet. Dans le cadre de la mutualisation des travaux, le SHIEL participera au financement des travaux concernant le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable et Carré de l'Habitat, en tant que propriétaire de la parcelle viabilisée.

SYNDICAT DES ALAINES : Information Lancement étude assainissement

Le Syndicat Intercommunal des Alaines a décidé de créer un groupement de commande, entre les trois communes du syndicat et les communes de Morre, La Vèze et Fontain, pour une étude de faisabilité concernant le devenir de la station d'épuration des Alaines et celui des équipements d'assainissement d'autres communes. Cette étude permettra de présenter plusieurs scénarii pour des travaux de mise aux normes et engager une réflexion globale sur un périmètre élargi.

15 AVRIL 2014

ADMINISTRATION

CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES

COMMISSION URBANISME - VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (10 conseillers)

Adjoint délégué vice-président: JUAREZ Emilio
Membres: CALVAT Lylian - DOMINGUES Sandrine - MENETRIER Claude - PARIS Gisèle - PEYRARD Dominique - PRAOM Christian - ROGNON Michel - ROUX Thierry - VIENNET Alain
Adopté à l'unanimité

COMMISSION ADMINISTRATION - FINANCES (9 conseillers)

Adjointe déléguée vice-présidente: DURAND Valérie
Membres: DOMINGUES Sandrine - GAUTHEROT Sylvie - OPPER Evelyne - PARIS Gisèle - PEYRARD Dominique - ROGNON Michel - VANCAUWENBERGE Christophe - VIENNET Alain
Adopté à l'unanimité

COMMISSION PATRIMOINE - COMMERCE - ENVIRONNEMENT (5 conseillers)

Adjoint délégué vice-président: FABREGUES Daniel
Membres: CALVAT Lylian - MENETRIER Claude - ROUX Thierry - VANCAUWENBERGE Christophe
Adopté à l'unanimité

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES – AIDE A LA PERSONNE (4 conseillers)

Adjointe déléguée vice-présidente: LE BRAS Antoinette
Membres: GUILLAMO Annie - PEREIRA Christelle - RIOUX Chrystelle
Adopté à l'unanimité

COMMISSION COMMUNICATION - JEUNESSE ET SPORTS (5 conseillers)

Adjoint délégué vice-président: BANDELIER Luc
Membres: GUILLAMO Annie - MARECHAL Cyril - PEREIRA Christelle - PRAOM Christian
Adopté à l'unanimité

COMMISSION VIE SCOLAIRE – ACTION CULTURELLE (5 conseillers)

Adjointe déléguée vice-présidente: COURCIER Valérie
Membres: MARECHAL Cyril - OPPER Evelyne - RIOUX Chrystelle - ROUX Thierry
Adopté à l'unanimité

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le maire indique que les indemnités allouées au maire et aux adjoints sont fixées selon un taux maximum en fonction de la taille de la commune.

Il propose de reconduire le taux maximum de l'indemnité du maire qui représente 43% de l'indice 1015 de la fonction publique.

Il propose d'appliquer le même montant annuel alloué pour cinq adjoints de la municipalité précédente, qui sera partagé entre six adjoints, ce qui ramène le taux à 13.75%.

Monsieur le maire fait savoir qu'il a déjà mis en place son mi-temps et qu'en réalité ses fonctions de maire représentent d'ores et déjà plus de 2.5 jours par semaine. Par ailleurs, dans

un avenir proche, d'autres obligations viendront également se rajouter à ses fonctions de maire. Ceci justifie largement le fait de recevoir la totalité de l'indemnité.

Désignation des délégués du Conseil municipal au conseil d'administration du centre communal d'action sociale:

Conformément à l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, et à la délibération du 4 avril 2008 qui fixait à cinq le nombre de membres élus du Conseil municipal, sont élus: M^{me} Annie GUILLAMO - M^{me} Antoinette LE BRAS - M^{me} Christelle PEREIRA - M^{me} Chrystelle RIOUX - M. Luc BANDELIER. Le maire est membre de droit.

Désignation des délégués du Conseil municipal au Syndicat Intercommunal des Alaines:

M. Christophe VANCAUWENBERGE et M. Alain VIENNET sont élus délégués titulaires de la commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal des Alaines.

Désignation des délégués du Conseil municipal au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue:

M. Luc BANDELIER et M. Christophe VANCAUWENBERGE sont élus délégués titulaires de la commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue.
M. Daniel FABREGUES et M. Christian PRAOM sont élus délégués suppléants de la commune au sein du Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue.

Désignation des délégués du Conseil municipal au Syndicat d'étude et d'aménagement du canton de Besançon-Sud Plateau:

M. Yoran DELARUE et M. Christian PRAOM sont élus délégués titulaires de la commune au sein du Comité du Syndicat d'étude et d'aménagement du canton de Besançon-Sud Plateau.
M^{me} Valérie COURCIER et M^{me} Evelyne OPPER sont élues déléguées suppléantes de la commune au sein du Comité du Syndicat d'étude et d'aménagement du canton de Besançon-Sud Plateau.

Désignation des délégués du Conseil municipal au Syndicat Mixte du marais de Saône:

M. Daniel FABREGUES, M. Claude MENETRIER et M. Christian PRAOM sont élus délégués titulaires de la commune au sein du Comité du Syndicat Mixte du marais de Saône.
M. Lilian CALVAT, M. Christophe VANCAUWENBERGE et M^{me} Sandrine DOMINGUES sont élus délégués suppléants de la commune au sein du Comité du Syndicat Mixte du marais de Saône.

Désignation des représentants de la commune au sein du Conseil d'administration du collège Entre-deux-Velles de Saône:

M^{me} Valérie COURCIER, M^{me} Evelyne OPPER et M. Thierry ROUX sont élus représentants titulaires de la commune au sein du conseil d'administration du collège de Saône.
M. Cyril MARECHAL, M^{me} Antoinette LE BRAS et M. Emilio JUAREZ sont élus représentants suppléants de la commune au sein du conseil d'administration du collège de Saône.

Désignation des membres du Comité National d'Action Sociale:

La commune de Saône est adhérente au C.N.A.S. ce qui entraîne la désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents chargés de représenter la commune.
Ainsi, M^{me} Antoinette LE BRAS est désignée déléguée des élus et M^{me} Martine GIRAULT est désignée déléguée des agents.

Championnats du monde

de vélo couché 8/9/10 août - Saône

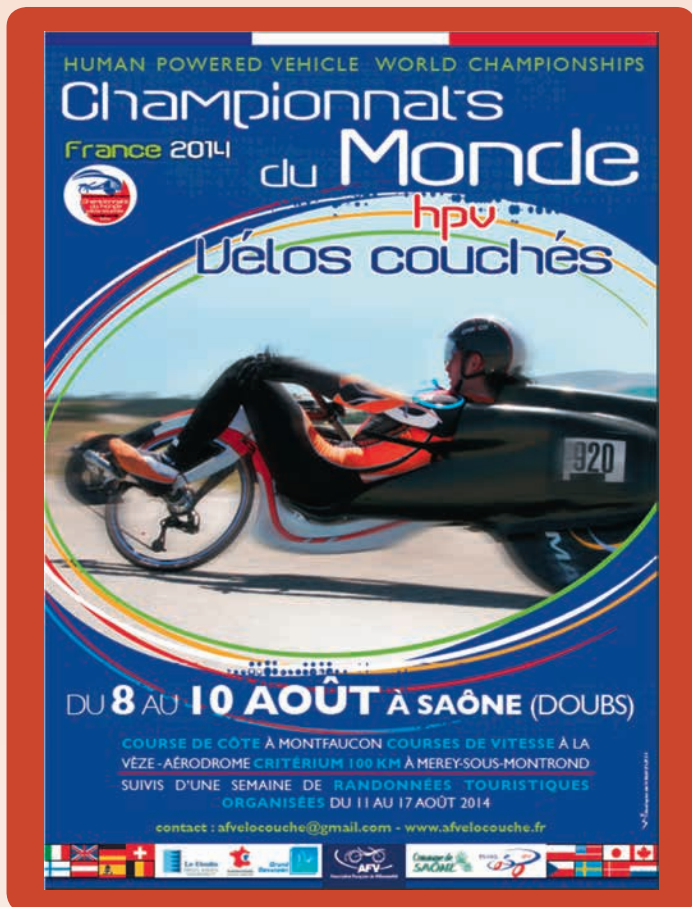
LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Depuis le premier championnat réellement international en 1980 à Brighton (Grande-Bretagne), les championnats du monde sont organisés chaque année à tour de rôle par une association nationale affiliée à l'IHPVA.

Le principe des championnats est simple : aller le plus vite possible sur un véhicule propulsé uniquement par la force de l'homme. Tous les dispositifs aérodynamiques imaginables pour améliorer la pénétration dans l'air, et concevoir tous les systèmes de transmission pour augmenter la puissance motrice, sont autorisés. La compétition est donc tout autant technique que sportive.

En août 2014, la France organise cette manifestation pour la seconde fois, après une première édition à Allègre (Haute-Loire) en août 2006.

Nous attendons 150 participants venus de 15 pays différents, de 3000 à 5000 visiteurs sur 3 jours, et la présence de l'ensemble des distributeurs français de vélos couchés. Ces championnats du Monde 2014 accueillent également "The European HPV Student Challenge", concours d'équipes d'étudiants des pays européens qui conçoivent, développent et finalisent un projet de vélo à propulsion humaine, en intégrant dans la fabrication l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.



LE CHOIX DE SAÔNE ET DE LA FRANCHE-COMTÉ

- La Région de Franche-Comté occupe une position centrale, par rapport aux pays voisins (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, etc) d'où sont issus la grande majorité des coureurs.
- La commune de Saône dispose d'infrastructures pour l'accueil des compétiteurs. Elle met à notre disposition l'Espace du Marais pour la période des courses et de la semaine touristique.
- Tous les parcours de courses sont situés à proximité immédiate de la Commune de Saône, ce qui limite les déplacements motorisés.
- La piste de l'aérodrome de La Vèze, située à 4 kilomètres de Saône est idéale pour les épreuves de vitesse pure.



- Le circuit routier de Merey-sous-Montrond (revêtement de bonne qualité et sécurisé) permet aux coureurs de s'affronter sur la course de 100 km dans un cadre campagnard situé à proximité de Saône.
- Le département du Doubs bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel pour les randonnées touristiques organisées durant la semaine suivant les courses, du 11 au 17 août 2014.
- Les élus locaux sont nombreux à soutenir ce projet dont l'écho sera international.

LE MOT DES ÉLUS

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté



Quelle idée originale !

Le mouvement sportif franc-comtois et le comité régional de cyclisme en particulier, ont l'habitude de nous proposer, chaque année, un nombre important de manifestations de divers niveaux sportifs et dans différentes disciplines.

Cette année, l'initiative est une fois de plus surprenante, avec le projet d'Olivier Cresson et son équipe d'accueillir les championnats du Monde de vélos couchés. Idée farfelue direz-vous ?

Pas tant que ça. La preuve en est, l'agrément donné par les instances fédérales du cyclisme pour accueillir cette discipline. Par ailleurs, nos itinéraires cyclables tels que l'Euro vélo 6 et les voies vertes de Franche-Comté sont très régulièrement utilisés par ces engins singuliers. Enfin, l'épreuve n'est pas nouvelle, pour les étrangers en tout cas, puisqu'elle existe depuis 1980.

La Franche-Comté accueillera cette épreuve pour la première fois sur le plateau de Saône, qui n'en est pas à sa première expérience pour nous faire découvrir ces pratiques marginales, mais aussi conviviales et très sportives. Les courses sur route derrière d'érny avaient en effet déjà attiré l'attention et la curiosité des habitants des villages traversés.

Je vous souhaite donc à toutes et tous des journées sportives et d'agréables découvertes sur les hauteurs de Besançon, à quelques kilomètres des premières hauteurs du massif du Jura, si propice aux promenades et sorties à vélo.

Claude Jeannerot, Président du Département, Sénateur du Doubs



C'est un grand plaisir pour notre territoire d'accueillir les Championnats du monde de vélos couchés.

En effet, depuis fort longtemps déjà, nous faisons de l'accueil et du développement d'activités, notamment sportives, de pleine nature, l'une de nos fiertés. Grâce à l'investissement des organisateurs que je remercie, l'occasion sera donnée aux meilleurs sportifs de la discipline comme à ses amateurs qui feront le déplacement, de découvrir une partie des multiples richesses de notre beau département.

Je vous souhaite donc à toutes et tous de profiter pleinement de ces moments passés dans le Doubs.

Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon, Président du Grand Besançon

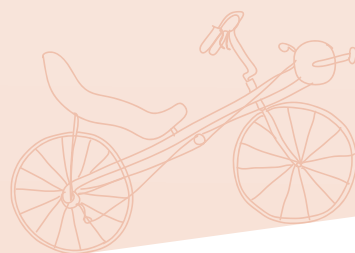


Après le Tour de France, le vélo couché !

Le Grand Besançon souhaite la bienvenue aux championnats du monde de vélos couchés !

L'été 2014 est placé sous le signe du vélo avec la croisière cycliste Vienne/Nantes, le Tour de France et ce projet original de Bentridders. Les championnats mondiaux de vélos couchés se déroulent pour la seconde fois en France et il revient à la Franche-Comté l'honneur d'accueillir cette compétition. Les différentes épreuves se dérouleront en effet sur plusieurs communes du plateau de Saône : Saône, La Vèze, Montfaucon notamment.

Un choix qui ne doit rien au hasard. Depuis longtemps, notre territoire est connu et apprécié par les nombreux adeptes du vélo. Notre agglomération est le terrain de prédilection des cyclistes amateurs comme des professionnels. Alors quel plus bel endroit pour promouvoir la pratique du vélo couché, alternative ludique au vélo traditionnel mais tout aussi sportive et technique. Compétiteurs, accompagnateurs, spectateurs, touristes, c'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir la beauté de nos sites aussi variés qu'insolites. Les atouts naturels de notre région permettent d'allier sport et nature et nous nous réjouissons de vous en faire découvrir quelques fleurons. Tous en selle !



La journée De l'Europe

Dignement célébrée



Fondée sur la réconciliation franco-allemande, l'Europe symbolise la volonté de dépasser les conflits du passé et de promouvoir la paix et la solidarité entre les peuples. En référence à la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, chaque année, le 9 mai, est célébrée la journée de l'Europe, première étape de la création de la Communauté européenne.

Dans le cadre des activités européennes intitulées «Le joli mois de l'Europe» organisées pendant tout le mois de mai, la Franche-Comté était aux couleurs européennes à Besançon, Pontarlier, Saône, Deluz, Clairvaux-les-lacs...

Pour célébrer la date anniversaire et marquer le moment fondateur de la création de l'Europe, le comité de jumelage de Saône, présidé par Patrick Freyermuth, et le comité de jumelage de Mamirolle, présidé par Marie-Claude Vincent, en étroite collaboration, n'ont rien négligé pour organiser en ce samedi 17 mai 2014 à l'Espace du Marais, une journée festive, qui a pris cette année une dimension exceptionnelle.

Cette journée ludique pour les enfants et les familles, placée sous le thème de la musique et du chant, a regroupé plusieurs communes du Grand Besançon pour célébrer l'amitié européenne. Mamirolle et une chorale de sa ville jumelle Kostelec (Tchéquie), Montferrand-le-Château et son jumeau italien de Pogio Moiano, Thise, Roche-lez-Beaupré et Saône avec son importante délégation venue d'Heckendalheim (Allemagne), sa ville jumelle, qui a présenté un stand sur la biodiversité, et son groupe théâtral qui s'est produit sur scène, ont largement contribué à la réussite de cette manifestation. Devant le portique

de l'entrée, les visiteurs étaient accueillis aux sons musicaux d'un orgue de barbarie et un magicien a assuré l'animation tout au long de l'après-midi. Étaient également présents l'ENIL de Mamirolle, la Maison de l'Europe en Franche-Comté et l'école de musique intercommunale du plateau avec ses instruments. Une structure gonflable, installée à l'extérieur, a permis aux enfants de se divertir.



Pendant les traditionnels discours d'ouverture et afin de sensibiliser les jeunes générations dans le processus d'intégration européen, les enfants du périscolaire de Saône, porteurs des

28 drapeaux des différents pays de la communauté européenne et du drapeau de l'Europe, ont traversé la salle pour monter sur scène et inaugurer la journée devant un public nombreux et enthousiaste.

Sous la direction de leurs professeurs, les élèves de l'école maternelle de Mamirolle se sont donné beaucoup de mal, dans la préparation de leur répertoire en plusieurs langues, pour animer avec panache cette rencontre.



Le groupe théâtral d'Heckendalheim, qui a présenté une pièce en allemand puis en français, a succédé à l'interprétation commune, des chorales «Chorus Angélicus» de Kostelec (Tchéquie) et «Sopralti» de Mamirolle, d'un programme vocal de grande qualité, en plusieurs langues.



En fin d'après-midi, se sont succédé sur scène le groupe Ali-cante et la chorale «Chœur de Pierre» de Roche-lez-Beaupré essentiellement composée d'hommes, pour interpréter divers morceaux comiques et animés.

Chacun prit plaisir à flâner, s'arrêter devant les stands des différents comités de jumelage, découvrir les villes jumelles et déguster d'excellentes « bruschettes » préparées avec délicatesse par les Italiens de Pogio Moiano, amis de Montferrand-le-Château.



Les heureux gagnants du tirage de la tombola ont été récompensés par deux baptêmes de l'air à l'aérodrome de la Vèze et par deux voyages à Strasbourg avec visite du Parlement Européen, offerts par la maison de l'Europe en Franche-Comté.

Pour clore cette journée de l'Europe musicale, plus de 180 personnes (Allemands, Italiens, Tchèques, animateurs, organisateurs et bénévoles) se sont retrouvées, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, à la salle des fêtes de Mamirolle, pour prendre un repas en commun animé par la batterie fanfare de Saône.

Afin de marquer cet événement, le Comité de jumelage a présenté à l'attention du public, à l'Outo du 16 mai au 6 juin 2014,

une exposition permanente intitulée « Unis dans la diversité », qui est aussi la devise de l'Union Européenne. Elle a livré une information générale et présenté les us et coutumes de chacun des 28 États membres qui composent l'Union Européenne.

Dimanche matin, une rencontre amicale s'est tenue en mairie de Saône, entre les représentants des municipalités des villes jumelles et des membres des comités de jumelage de Saône et d'Heckendalheim. En présence de monsieur Pfeifer, 1^{er} adjoint de la communauté de communes de Mandelbachtal, messieurs Stolz et Delarue, maires des deux villes jumelles se sont dit satisfaits de cette première rencontre. Nos amis d'Heckendalheim ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé. Une plaquette symbolisant l'amitié sans frontières a été remise par monsieur Pfeifer au maire de Saône.

Le repas du dimanche midi, pris en commun à l'Espace du Mairais, a regroupé les familles d'accueil et nos amis allemands dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Un calendrier de rencontres sportives à été évoqué et un déplacement à Heckendalheim est prévu en septembre.

Emilio Juarez

TournaGe à Saône

« On a le temps » est un film dramatique français réalisé par Abdolreza KAHANI, réalisateur iranien ; tourné à Besançon, la sortie est prévue en 2014.

La production s'est rendue à Saône les 18, 19 & 20 septembre 2013 pour effectuer un tournage, d'une part à la ferme HUGOT, et d'autre part dans notre église.

Sur notre demande, Abdolreza a accepté volontiers d'accueillir quelques classes de l'école primaire, afin de leur présenter les ficelles de ce beau métier.

Nous remercions au nom de toute l'équipe :

La famille HUGOT pour son accueil chaleureux, le Père VERNEREY qui n'a pas hésité une seconde à laisser place aux caméras à l'intérieur de l'église, ainsi que les 8 figurants saônois qui ont été sélectionnés (M^{me} & M. Marc CALVAT, M^{me} & M. Jean BOURQUE, M^{me} Martine MONNIER, M. Henri RACINE, M. Séraphin MOTTAS, M. Claude MENETRIER).

Synopsis : Après quelques années d'études à Besançon, un jeune Iranien, Emad, a l'intention de se présenter comme modèle à une agence parisienne de mannequins qui l'a sollicité. Ne souhaitant pas mettre au courant sa petite amie Caroline, il lui annonce qu'il doit regagner l'Iran. Quelques jours avant son départ, au moment où il va la quitter pour de bon, Caroline, mineure, lui annonce qu'elle est enceinte de lui, mais elle lui cache quelque chose...

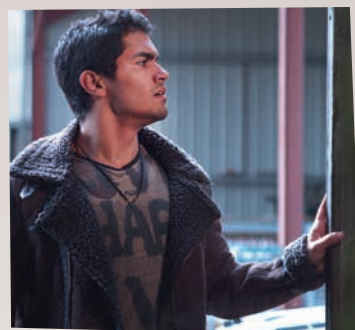
Bibliographie de ce réalisateur :

ANNÉE	TITRES FRANÇAIS	TITRE ORIGINAL	TRANSLITÉRATION
2002	Les voyageurs de besoin (documentaire)	مسافران نیاز	Mosaferan Niaz
2003	Mains vides (documentaire)	دست های خالی	Dast Haya Khali
2004	Danse avec la lune (court métrage)	رقص با ماه	Chaharshambe-soori
2005	Cruauté ville (documentaire)	ظلم آباد	Zolm Abad
2007	Adam	آدم	Adam
2008	Là-bas	آن جا	An Ja
2009	Vingt	بیست	Bist
2010	Rien	هیچ	Hich
2011	Le cheval est un animal docile	اسب حیوان نجیبی است	Asb Heyvan Najibi Ast
2012	Par No Reason	بی خود و بی جهت	Bi Khod o Bijahat
2014	On a le temps		

Ce film vient d'être sélectionné pour le festival international du film 2014 de Karlovy Vary en République Tchèque, qui s'est tenu du 04 au 07 juillet.

Dès sa sortie en salle, n'hésitez pas à aller le découvrir.

Christian PRAOM



Souvenons-nous...

En 1913, comme l'écrit Joseph PINARD, agrégé d'histoire, des parlementaires suisses, inquiets de la montée des périls, invitent leurs collègues français et allemands à une rencontre à Berne, pour éviter le pire.

Personne ne pouvait imaginer qu'une guerre serait une catastrophe encore plus désastreuse que l'on pouvait concevoir. Des chiffres terribles, 1 400 000 morts, 800 000 veuves de guerre, 700 000 orphelins, 3 595 000 blessés, 510 000 prisonniers, en France.

L'initiative helvétique fut très mal perçue. Le quotidien « l'Éclair comtois » dénonce les 120 parlementaires qui firent le déplacement (infâme comédie, odieuse farce, injure à la dignité nationale...).

La même année, le service militaire est porté à 3 ans. Le député nationaliste DRIANT, devant 2000 personnes au Kursaal, déclare : « Il faut revenir à l'offensive, il faut que la première bataille ait lieu sur la Marne ». Il disparaîtra en 1915.

Albert METIN, député de Besançon, milite pour l'arbitrage obligatoire, devant la cour internationale de la Haye, en cas de conflit entre Etats. Il sera pris à partie : « On ne votera pas pour quelqu'un qui fait risette aux Prussiens, on refuse de lui serrer la main, vous avez traité avec nos ennemis... »

La conférence de Berne est condamnée à un pitoyable échec, à la terrible déception du député de Besançon BEAUQUIER. Georges DUBY écrira : « La nation entrera dans la guerre avec une unanimité, voire un enthousiasme que la veille même, personne ne croyait possible. » Même **l'assassinat de Jean JAURES**, qui incarnait le courant de résistance à la guerre, ne troublera pas sérieusement le soulèvement moral de la France.

Le 6 août 1914, les troupes allemandes pénètrent en Belgique. C'est le début de l'apocalypse.

Louis PERGAUD écrit : « Enfin nous revoyons le soleil; nos tranchées sont un peu moins boueuses, quelques pâquerettes apparaissent dans le gris uniforme de la terre et les alouettes chantent éperdument. »

Dans la nuit du 7 au 8 avril 1915, le sous-lieutenant Louis PERGAUD, prix Goncourt 1910, disparaît, tué et déshiqué par les obus français.

Notre village, comme toutes les communes de France, paiera un lourd tribut à cette guerre. Au monument, 21 noms sont gravés. En 1911, Saône compte 592 habitants, 539 en 1921. Cette diminution s'explique par les pertes enregistrées, le départ du village de familles meurtries dans leur chair et également par un appel vers l'extérieur. Des usines manquent de bras et le travail de la terre ne présente plus le même intérêt.

En feuilletant les **archives communales**, à partir de 1914, on peut retenir quelques dates :

Le 4 octobre 1914, le conseil vote un crédit de 200 F; 100 F seront versés à la Société des amis de l'hôpital de Besançon et 100 F au comité départemental du chômage.

La commune est tenue de fournir le chauffage aux troupes. Le 28 février 1915, un crédit de 500 F est ouvert pour le paiement des réquisitions imposées à la commune par l'autorité militaire,

un crédit de 1271 F est voté pour le paiement d'avoine réquisitionnée par l'autorité militaire.

Le 28 novembre 1915, la commune souscrit à l'emprunt national de 5 % pour une somme de 4362 F.

Le 10 décembre 1916, la commune vote 400 F pour l'envoi aux mobilisés, à l'occasion du 1^{er} janvier.

Le 6 juillet 1919, une subvention de 2000 F est accordée aux populations libérées.

Le 26 août 1920, sous la municipalité Louis JAHIER, un crédit de 6000 F est voté pour l'érection d'un monument, à la mémoire des enfants morts pour la patrie.

Le 11 septembre 1920, la commune offre 300 F à la naissance de chaque enfant, à partir du troisième pour relever la natalité. Un crédit de 400 F est voté pour mise à exécution d'une croix de guerre en bronze destinée à être apposée au monument.

Le 15 octobre 1920, il est décidé d'une cérémonie officielle devant le monument érigé. Un banquet dit « des démobilisés » clôturera cette manifestation patriotique prévue le 11 novembre. La commune offrira une sépulture perpétuelle qui recevra les dépouilles des soldats morts à la guerre.

Le 11 novembre sera déclaré fête nationale. Des crédits seront votés, 1000 F pour l'embellissement du monument, 450 F pour des bordures et une chaîne d'entourage, 400 F pour l'achat d'arbres, 600 F pour aménagements divers.

En 1922, seront posées des plaques en émail au monument qui, pour des raisons d'ordre pratique, sera déplacé.



8 mai : cérémonie du souvenir

Il y a soixante-neuf ans s'achevait une des guerres les plus terribles de l'histoire. Ceux qui l'ont vécue ne l'ont jamais oubliée et les derniers survivants en gardent aujourd'hui la mémoire.

Le 8 mai 1945, la France retrouvait sa pleine et entière liberté. Cette date effaçait l'humiliation de la défaite de juin 1940 qui avait emporté l'armée française et livré le pays à l'invasion allemande. Pendant quatre ans, les Français vont connaître l'occupation.

Tout au long de ce conflit, les Français ont vécu, ou survécu, entre crainte et espoir. En 1944, avec le débarquement de Normandie le 6 juin, le Jour J, dont nous commémorons cette année le 70^e anniversaire, l'espoir renaît.

Le 8 mai 1945, c'est la fin de ce temps de la crainte, l'aboutissement de ce temps de l'espoir, la Victoire.

En France, **cette victoire est le fruit de l'effort, du courage, du sacrifice de toutes celles et de tous ceux qui n'ont jamais désespéré.** À l'instar du Général de Gaulle, tous ont eu foi en notre pays, en sa capacité à mener le juste combat contre tout ce que le XX^e siècle connaissait de plus absurde et de plus monstrueux.

Nous vivons depuis plus d'un demi-siècle dans une France sans conflits majeurs ; quelle reconnaissance ne devons-nous pas à tous ceux qui ont rendu possible ces années de paix ! Cette paix qu'ils ont gagnée par le sacrifice de leurs vies et par leurs souffrances.

Ayons, également, une pensée pour les familles qui ont, encore aujourd'hui, un

être cher au Mali, en Côte d'Ivoire, en Centrafrique, en Afghanistan ou ailleurs.

En présence de monsieur Yves-Michel Dahoui, conseiller général du canton Besançon-sud, cette cérémonie du souvenir était placée sous l'autorité du Lieutenant-colonel Gignet, adjoint au chef du Groupement de soutien de la base de Défense de Besançon, accompagné d'un piquet d'honneur appartenant à son unité. Devant une foule attentive et recueillie, composée d'anciens combattants, de leur porte-drapeaux, d'élus, d'habitants du village mais aussi des villages voisins, le maire, Yoran Delarue, ceint de son écharpe tricolore, a rappelé qu'à travers ce **69^e anniversaire de la victoire** du 8 mai 1945, nous ne devons pas oublier, les **cinquante millions de morts de la Seconde Guerre Mondiale**, et devons tout mettre en œuvre afin de garantir la paix aux générations futures.

Emilio Juarez, correspondant défense désigné au sein du Conseil municipal a fait lecture de l'ordre du jour n°9, adressé le 9 mai 1945 par le général de Lattre de Tassigny aux valeureux soldats de la 1^{re} Armée française, concluant par ces mots : « Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la patrie ».

Après les discours traditionnels et sous le regard bienveillant de leur professeur, les élèves du CM1 de l'école primaire ont pris la parole pour lire, sans hésitations, le message de monsieur Kader Arif, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Il revenait ensuite à l'autorité militaire de procéder à la remise d'une décoration prestigieuse. **La médaille militaire**, troisième dans l'ordre protocolaire après la légion d'honneur et la Croix de la libération, conférée par le Président de la République, a été remise à monsieur **Paul Jeannerot**, en reconnaissance de ses états de services. Il est incorporé en septembre 1956 au 7^e régiment d'infanterie coloniale à Constance en Allemagne. Après quatre mois de formation, il se retrouve, en janvier 1957, à Relizanne en Oranie, au 31^e groupe de chasseurs porté pour une période de 23 mois. Blessé par une mine en juillet 1958 sur la piste conduisant d'Aflou à Gerville, il est évacué vers l'hôpital. Quelques mois plus tard, il sera libéré de ses obligations militaires.

Adhérent d'une association saônoise d'anciens combattants, il est titulaire de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze, de la croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative avec agrafe Afrique du Nord.

Puis ce fut l'appel des morts, le dépôt de gerbe au monument aux morts par le maire et les présidents des associations des anciens combattants, suivi d'une minute de silence.

La batterie fanfare a interprété les sonneries d'usage et la Marseillaise. Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saône-Mamirolle, sous les ordres du lieutenant Gerband, étaient présents. Cette cérémonie du 69^e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, a été impeccable dans son ensemble.



ÉTAT CIVIL

mariages

Époux	Épouse	Date
RAHAL Nasser	BENYAMINA Fatima	21/12/2013
FAIVRE Christophe	DARD Nadège	22/02/2014
BESSON Franck	GROSJEAN Stéphanie	07/03/2014
GIRARDET Fabien	GUYONVERNIER Lynda	10/05/2014
PALLIARD Vincent	DELMAS Lorène	07/06/2014

naissances

NOM Prénom	Date
TORREADRADO Théo	04/11/2013
MARCHIZET Odin	09/11/2013
ESSERIC Azylis	14/11/2013
VUILLAUME Evans	18/11/2013
BOITET Romain	21/11/2013
NICOLAS Donovan	28/11/2013
PATTON Benjamin	15/12/2013
MILLOZ Lysah	18/12/2013
BARBIER Aurélien	21/12/2013
GAVOYE Jeanne	24/12/2013
AMHI Inès	29/12/2013
JUNET Manon	29/12/2013
HUGOT Louis Samuel	09/01/2014
GAILLARD CHAMPLON Thaïs	16/01/2014
GAILLARD CHAMPLON Ysée	16/01/2014
CARRY Gabin	17/02/2014
VUARNIER June	24/02/2014
CLOUET RIBERO Giulia	01/03/2014
MYOTTE-DUQUET Côme	18/03/2014
PAILLARD Paul	22/03/2014
MARMET Gianni	25/03/2014
GASPAR Cristiana	11/04/2014
BUNEA Rafaël	19/04/2014
JORROT Emmanuel	21/04/2014
OZTURK Selin	25/04/2014
REUMONT Nathan	05/05/2014
GIMENEZ Audrick	07/05/2014
GARNIER Faustine	07/05/2014
LEMAI Sana	05/05/2014
ABID RICOUX Mahé	23/05/2014

décès

NOM Prénom	Date de naissance	Âge	Décès
GALWAS née AMIOTTE Marcelle	12/05/1931	82 ans	26/11/2013
OERY née CYR Fernande	17/06/1916	97 ans	17/12/2013
CARLINET Alain	11/05/1949	64 ans	28/12/2013
CONTOZ Bernard	30/04/1940	73 ans	02/01/2014
CHAMPLON née BONNOT Simone	03/10/1928	85 ans	23/01/2014
DUBOIS Georges	31/05/1927	86 ans	04/02/2014
CALLANDRET née OUDOT Andrée	21/11/1926	87 ans	06/02/2014
EQUOY Albert	05/05/1930	83 ans	06/02/2014
BAPTISTE François	09/08/1958	55 ans	09/02/2014
ROBERT Frédéric	08/12/1970	43 ans	15/04/2014
BERTIN René	27/09/1924	89 ans	20/04/2014
BILY Maurice	01/08/1928	85 ans	28/04/2014
VERNET née VERGNORY Odile	29/09/1919	94 ans	01/05/2014
FAIVRE Hippolyte	03/09/1930	83 ans	05/05/2014
FAIVRE Fabrice	05/09/1967	46 ans	05/05/2014
SIMON Jean-Louis	05/05/1946	68 ans	12/05/2014
BLONDEAU née ROCH Geneviève	19/08/1913	100 ans	20/05/2014
ARBEY née BOURGEOIS Jeanne	23/06/1923	86 ans	22/05/2014

CERTIFICATS D'URBANISME

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET / DE LA DEMANDE	NATURE DU PROJET / DE LA DEMANDE	DATE DE RÉPONSE
CUa02553212C0035	M ^e Olivier ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	2 rue des Chardonnets 25660 Saône	Simple information	28/11/2012
CUa02553212C0036	SCP RACLE ET COLIN et Associés M. Philippe BELLARD 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	13 rue du Hameau 25660 Saône	Simple information	04/12/2012
CUa02553212C0037	M ^e Olivier ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	13 rue de l'Industrie 25660 Saône	Simple information	05/12/2012
CUa02553212C0038	SCP RACLE ET COLIN Mme Laurence VERMOT 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	5 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	05/12/2012
CUa02553212C0039	LABBACI Alexis 8 rue des Thuyas 25660 Saône	2 rue des Planchettes - Lieudit «Crevasses» 25660 Saône	Projet création de 2 parcelles avec accès commun (sur zone NC)	13/03/2013 Refusé
CUa02553212C0040	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	6 rue de la Mairie 25660 Saône	Simple information	18/12/2012
CUa02553212C0041	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	6 rue de la Mairie 25660 Saône	Simple information	18/12/2012
CUa02553212C0042	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	3 rue du Pied de la Roche 25660 Saône	Simple information	04/01/2013
CUa02553213C0001	SCP ZIMMERMANN ET BRUCHON	28 avenue de la Gare - Lieudit «Sur La Roche» 25660 Saône	Simple information	01/02/2013
CUa02553213C0002	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	Lieudit «Au Cras» - 11 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	18/02/2013
CUa02553213C0003	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	16 rue de la Paix 25660 Saône	Simple information	09/03/2013
CUa02553213C0004	KLEBER et BOCQUENET	3 rue des Campenottes 25660 Saône	Simple information	09/03/2013
CUa02553213C0005	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	3 rue des Grands Vergers 25660 Saône	Simple information	20/03/2013
CUa02553213C0006	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	12 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	20/03/2013
CUa02553213C0007	M ^e Jacques MICHAUDET	Lieudit «Aux Ecots» 25660 Saône	Simple information	25/03/2013
CUa02553213C0008	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	1 rue de la Croix de Mission 2 rue de la Glacière 25660 Saône	Simple information	25/03/2013
CUa02553213C0009	JOUBERT et CUSENIER	11B rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	29/03/2013
CUa02553213C0010	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	4 rue des Perrières 25660 Saône	Simple information	30/03/2013
CUa02553213C0011	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	9 allée Louis Jahier 25660 Saône	Simple information	09/04/2013
CUa02553213C0012	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	1 rue de la Croix de Mission 2 rue de la Glacière 25660 Saône	Simple information	19/04/2013
CUa02553213C0013	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	1 rue de la Croix de Mission 2 rue de la Glacière 25660 Saône	Simple information	19/04/2013
CUa02553213C0014	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	4 rue de la Paix 25660 Saône	Simple information	19/04/2013
CUa02553213C0015	ZEDET associés 16 place Courbet 25290 Ornans	8 rue du Lac 25660 Saône	Simple information	21/05/2013
CUa02553213C0016	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	16 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	21/05/2013

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET / DE LA DEMANDE	NATURE DU PROJET / DE LA DEMANDE	DATE DE RÉPONSE
CUa02553213C0017	ZEDET associés 16 place Courbet 25290 Ornans	2 route de Gennes 25660 Saône	Simple information	21/05/2013
CUa02553213C0018	SELARL RUEZ et VIEILLE	5 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	31/05/2013
CUa02553213C0019	SCP PASQUIER BOICHARD VIENNET	5 rue Francis Bouton 25660 Saône	Simple information	31/05/2013
CUa02553213C0020	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	16 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	31/05/2013
CUa02553213C0021	SCP Notarial de Morteau	12-14 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	20/06/2013
CUa02553213C0022	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	1 allée Louis Jahier 25660 Saône	Simple information	20/06/2013
CUa02553213C0023	Gexpertise	12-14 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	20/06/2013
CUa02553213C0024	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	14 rue du Fournay 25660 Saône	Simple information	04/07/2013
CUa02553213C0025	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	15 rue de l'Etoile 25660 Saône	Simple information	04/07/2013
CUa02553213C0026	Laurent COLNOT, notaire	7 rue du Chardonnet 25660 Saône	Simple information	10/07/2013
CUa02553213C0027	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	17 rue de l'Industrie 25660 Saône	Simple information	10/07/2013
CUa02553213C0028	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	27 rue Alix Champlon 25660 Saône	Simple information	31/07/2013
CUa02553213C0029	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	1 rue de la Glacière 4 rue de l'Etoile 25660 Saône	Simple information	01/08/2013
CUa02553213C0030	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	8 rue du Colombier 25660 Saône	Simple information	05/09/2013
CUa02553213C0031	K & B, notaires associés 14 rue de la Préfecture 25660 Saône	28 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	05/09/2013
CUa02553213C0032	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	9 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	06/09/2013
CUa02553213C0033	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	14 rue de l'Etoile 25660 Saône	Simple information	06/09/2013
CUa02553213C0034	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex	Entre Deux Velles 25660 Saône	Simple information	13/09/2013
CUa02553213C0035	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex	7 rue de la Mairie 25660 Saône	Simple information	13/09/2013
CUa02553213C0036	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	16 rue du Colombier 25660 Saône	Simple information	16/09/2013
CUa02553213C0037	SCP PASQUIER BOICHARD VIENNET La City 4 rue Gabriel Plançon 25044 Besançon cedex	17 avenue de la Gare 25660 Saône	Simple information	16/09/2013
CUa02553213C0038	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	14 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	16/09/2013
CUa02553213C0039	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	28 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	01/10/2013
CUa02553213C0040	SCP PASQUIER BOICHARD VIENNET La City 4 rue Gabriel Plançon 25044 Besançon cedex	25 rue du Hameau 25660 Saône	Simple information	10/10/2013
CUa02553213C0041	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex	8 rue des Thuyas 25660 Saône	Simple information	16/10/2013
CUa02553213C0042	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	20 rue des Frères Maire 25660 Saône	Simple information	17/10/2013
CUa02553213C0043	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	7 rue Francis Bouton 25660 Saône	Simple information	17/10/2013
CUa02553213C0044	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	3 rue de la Poste 25660 Saône	Simple information	24/10/2013
CUa02553213C0045	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	« Les résidences du Marais » Lieudit « entre Deux Velles » et 16F Grande Rue 25660 Saône	Simple information	18/11/2013
CUa02553213C0046	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	4bis route de Gennes 25660 Saône	Simple information	25/11/2013

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET / DE LA DEMANDE	NATURE DU PROJET / DE LA DEMANDE	DATE DE RÉPONSE
CUa02553213C0047	M ^e Marie-Claude BIDEAUX, Notaire BP6 25870 Devecey	4 rue du Pied de Roche 25660 Saône	Simple information	12/12/2013
CUa02553213C0048	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	4 rue Vincent d'Indy 25660 Saône	Simple information	17/12/2013
CUa02553213C0049	Raphaël CALLIER, notaire 2 rue des Frères Lumière - BP 3147 25047 Besançon cedex	28 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	08/01/2014
CUa02553213C0050	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	La Quarre 23 rue de la Corvée 25660 Saône	Simple information	08/01/2014
CUa02553214C0001	SCP PHILIPPE et MOHN 4B rue de Dole - BP 11927 25020 Besançon cedex 07	7 rue de Chardonnet 25660 Saône	Simple information	08/01/2014
CUa02553214C0002	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	10 rue de la Croix de Mission 25660 Saône	Simple information	14/01/2014
CUa02553214C0003	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	5 allée Louis Jahier 25660 Saône	Simple information	14/01/2014
CUa02553214C0004	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	5 rue de la Fontaine 25660 Saône	Simple information	16/01/2014
CUa02553214C0005	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	2 impasse du Bouleau 25660 Saône	Simple information	07/02/2014
CUa02553214C0006	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	1 allée Louis Jahier 25660 Saône 22 rue de la Mairie 25660 Saône	Simple information	12/02/2014
CUB02553214C0007	Raphaël CALLIER, notaire 2 rue des Frères Lumière - BP 3147 25047 Besançon cedex	28 rue de la Fontaine 25660 Saône	Construction d'un bâtiment à usage d'habitation d'une superficie de 150 m² sur 2 étages avec garage	Avis du maire du 12/02/2014 En attente d'une réponse de la DDT
CUa02553214C0008	HUFSCHMITT Benoît 20 rue de la mairie 25660 Saône	Allée Louis Jahier 25660 Saône	Simple information	12/02/2014
CUa02553214C0009	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	8 rue de la Cassotte 25660 Saône	Simple information	14/02/2014
CUa02553214C0010	SCP Romain FEUVRIER et Raymond POLATLI 1 rue des Combes 25120 Maiche	53 rue des Frères Maire 25660 Saône	Simple information	17/02/2014
CUa02553214C0011	SCP RACLE ET COLIN 2D rue Isenbart - BP 31429 25007 Besançon cedex 03	21 avenue de la Gare 25660 Saône	Simple information	19/02/2014
CUa02553214C0012	SCP CUSENIER DOUGE 28 rue de la République BP132 25014 Besançon cedex	5 allée Louis Jahier 25660 Saône	Simple information	20/02/2014
CUa02553214C0013	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	Lieudit «la Caille» 25660 Saône	Simple information	20/03/2014
CUa02553214C0014	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	Lieudit «devant la cure» rue du Chat perché 25660 Saône	Simple information	21/03/2014
CUa02553214C0015	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	Rue de l'Industrie 25660 Saône	Simple information	16/05/2014
CUa02553214C0016	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	3 rue du Château 25660 Saône	Simple information	16/05/2014
CUa02553214C0017	SCP KLEBER BOCQUENET 14 rue de la Préfecture 25000 Besançon	28 Grande Rue 25660 Saône	Simple information	19/05/2014
CUa02553214C0018	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	3 rue du Hameau et lieudit «le village de l'Etoile» 25660 Saône	Simple information	19/05/2014
CUa02553214C0019	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	18 rue du Chardonnet 25660 Saône	Simple information	20/05/2014
CUa02553214C0020	SCP ZEDET 16 place Courbet 25290 Ornans	13 rue des Pommiers 25660 Saône	Simple information	20/05/2014
CUa02553214C0021	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	51 rue Louis Pergaud 25660 Saône	Simple information	05/06/2014
CUa02553214C0022	SCP MEYER SCHMITT 12 Grande Rue 25170 Recologne	42 rue des Frères Maire 25660 Saône	Simple information	05/06/2014

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET	NATURE DU PROJET	DÉCISION
DP02553213C0067	RIGAL Philippe	19 rue Louis pergaud 25660 Saône	Installation d'un portail	Tacite
DP02553213C0068	Carré Est - RAUCH Philippe	Cité de l'Habitat 68460 Lutterbach	Division parcellaire en vue de l'implantation de bâtiments	Tacite
DP02553213C0069	BILY Annick	22 rue de l'Etoile 25660 Saône	Transformation et extension d'un balcon en terrasse surélevée	Tacite
DP02553213C0070	BERNARD Gabriel	9 rue Champlon 25660 Saône	Ravalement de façade peinture	Tacite
DP02553213C0071	FREYERMUTH Patrick	6 rue des Pommiers 25660 Saône	Création d'un auvent avec fenêtres de toit	Tacite
DP02553213C0072	RIEGERT Frédéric et Marie-Laure	4 rue des Perrières 25660 Saône	Construction d'un poolhouse et d'une piscine, y compris les aménagements extérieurs	Accordée
DP02553214C0001	HEISER Sylvie	6 rue de Roumotte 25660 Saône	12 panneaux photovoltaïques sur toiture	Tacite
DP02553214C0002	DEVAUX Laurence	15 Grande Rue 25660 Saône	Isolation par l'extérieur de la construction	Tacite
DP02553214C0003	RIGAL Philippe	19 rue Louis Pergaud 25660 Saône	Construction d'une véranda	Tacite
DP02553214C0004	PINHEIRO Nicolas - Copropriété	1 allée Louis Jahier 25660 Saône	Ravalement de façade face Sud-Ouest	Tacite
DP02553214C0005	BÔLE Louis	1 rue de la fontaine 25660 Saône	Bardage en mélèze sur un mur pignon non visible	Tacite
DP02553214C0006	MATHEVON Daniel	19 rue du Hameau 25660 Saône	Pose de clôture, d'un portillon et d'un portail	Tacite
DP02553214C0007	LUX Philippe	20 rue des Frères Maire 25660 Saône	Modification de façade : transformation d'une fenêtre en porte fenêtre	Tacite
DP02553214C0008	DUFOUR Nathalie	5 rue Francis Bouton 25660 Saône	Rénovation bâti existant et création de surface plancher	Tacite
DP02553214C0009	FUMEY Daniel	15 rue du Fourney 25660 Saône	Remplacement bardage bois par bardage uni	Tacite
DP02553214C0010	VILLAUMIE Danièle	22 rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Abri de jardin sur dalle béton	Accordée Prescriptions
DP02553214C0011	TAICLET Jean-Pierre	16 rue Chopin 25660 Saône	Appentis en bois pour stationnement véhicule	Tacite
DP02553214C0012	BRUGIRARD Jacqueline	14 G Grande Rue 25660 Saône	Fermeture partielle d'un balcon par une porte fenêtre vitrée	Accordée
DP02553214C0013	BOURGON Isabelle	1bis rue des Frères Maire 25660 Saône	Réfection de toiture, zinguerie, isolation et tuiles	Tacite
DP02553214C0014	GAUTHEROT Sylvie	1 rue des Tulipes 25660 Saône	Réfection de toiture : tuiles + zinguerie	Tacite
DP02553214C0015	CASSARD Jérôme	2 rue des Ronces 25660 Saône	Création d'une terrasse surélevée avec déplacement et réfection des escaliers existants + barrières « bois » en encorbellement.	Tacite
DP02553214C0016	CARRY Yvette	9 avenue de la Gare 25660 Saône	Isolation extérieure et bardage canexelle façades Sud-Ouest et Nord-Est	Tacite
DP02553214C0017	MONNIN Sonia	53 rue des Frères Maire 25660 Saône	Condamnation de la porte d'entrée existante avec réfection ponctuelle du crépi à l'identique de l'existant et création d'une nouvelle porte d'entrée en lieu et place d'une fenêtre sur la même façade.	Tacite
DP02553214C0018	SIMONIN Fabrice	14B rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Abri de piscine télescopique	Tacite
DP02553214C0019	CUCHE Lucie	12 avenue de la Gare 25660 Saône	Isolation extérieure et bardage canexelle façades Sud-Ouest et Nord-Est	Tacite
DP02553214C0020	VUILLEMIN Joseph	9 rue de la cassotte 25660 Saône	Réfection de toiture et zinguerie	Tacite
DP02553214C0021	LABBACI	2 rue des Planchettes 25660 Saône	Division foncière : 2 lots	En cours d'instruction (Avis maire défavorable)
DP02553214C0022	VERMOT-DESROCHES Jean	11 rue du Hameau 25660 Saône	Remplacement d'un pan de toit shingle par tuiles, remplacement de deux volets roulants à l'identiques suite à infiltration pluviale	Tacite
DP02553214C0023	MIGNOT Gérard	8 rue de la Messarde 25660 Saône	Bardage sur façades Ouest et Sud-Ouest en Cedrac couleur répondant aux dispositions de l'article UB11 du PLU (+ isolation extérieure)	Tacite
DP02553214C0024	MERCIER Patrick	6 rue du Bouleau 25660 Saône	Réfection de toiture et zinguerie	Tacite
DP02553214C0025	KNUTTI Christian	28 rue de la Fontaine 25660 Saône	Division en vue de construire (2 lots au total)	Tacite

PERMIS DE CONSTRUIRE

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET	NATURE DU PROJET	DÉCISION
PC02553213C0015	SCI la Rocade BERNARD Denis	Les Ecots 25660 Saône (rue du Cheneau Blond)	Extension du supermarché existant : stationnement (dont une partie couverte, surface de vente, laboratoires, réserves + déplacement de la station service et de la station de lavage)	Accordée avec prescriptions
PC02553214C0001	Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs - Représenté par BESSOT Léon	Rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Reconstruction du centre de première intervention de Saône, y compris la démolition des éléments détériorés	Accordée
PC02553214C0002	SCI ELGA GUILLAME Evelynne	7 rue Francis Bouton 25660 Saône	Agrandissement d'un logement existant situé au RDC d'un bâtiment existant. Création d'un escalier métal extérieur pour l'entrée du logement existant R+1 et aménagement de places de stationnement sur la parcelle	Tacite
PC02553214C0003	FAGAUT Javotte	10 rue Louis Pergaud 25660 Saône	Extension d'une maison existante	Accordée avec prescriptions
PC02553214C0004	SCHMITT Pascal	13 Grande Rue 25660 Saône	Garages supplémentaires + piscine intérieure 9 m x 4,5 m + local technique ouvert et fermé	Refusée
PC02553214C0005	GRANDPERRIN Myriam	7 rue des Campenottes 25660 Saône	Maison individuelle	Refusée
PC02553214C0006	GARNIER Nicolas	28 rue de la Fontaine 25660 Saône	Maison individuelle	En cours d'instruction
PC02553214C0007	Promo-Invest BONNEFOY Jean-Claude	Lieudit «les Ecots» rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Construction d'un bâtiment d'activités commerciales (vente + bureaux : solderie), aménagements extérieurs (voirie, espaces verts, clôtures, stationnement)	En cours d'instruction (Prolongation du délai d'instruction)
PC02553214C0008	DUCCESCHI Jean-Pierre	12 rue de la Cassotte 25660 Saône	Création de 3 garages couverts et clos en lieu et place de places extérieures existantes, ainsi que d'un local poubelle sur mur existant	Accordée

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

NUMÉRO	PÉTITIONNAIRE	ADRESSE DU PROJET	NATURE DU PROJET	DÉCISION
AT02553212C0004	Distribution Casino France	4 rue du Lac 25660 Saône	Réfection et étanchéité de la toiture existante suite à la grêle	Accordée avec prescriptions
AT02553214C0001	ALDI Marché SARL VIAL Philippe	Rue du Cheneau Blond 25660 Saône	Réserve + laboratoire (point chaud)	Accordée avec prescriptions

Choses du passé

copie d'élève en 1903

Texte écrit le 5 janvier 1903 par Angèle Gindre, élève de l'école de Saône, dirigée par sœur Denise.
La maîtresse a relevé une faute d'orthographe.

Lundi 5 janvier 1903

Dictée

Un vieux château creton.

Le château de la Croixière situé sur la croupe d'une espèce de promontoire était défendu et enveloppé par deux étangs profonds qui ne permettaient d'y arriver qu'en suivant une étroite chaussée. La cour entourée d'herbes hautes et fleuries, d'ajoncs d'arbustes nains ou parasites eschait toute idée d'ordre et de splendeur. Le château semblait abandonné depuis longtemps. Les toits paraissaient plier sous le poids des végétations qui y croissaient. Les murs quoique construits de ces pierres schisteuses et solides dont abonde le sol offraient de nombreuses lézardes où le lierre attachait ses griffes. Deux corps de bâtiments réunis en équerre à une hauteur et qui faisaient face à l'étang composaient tout le château dont les portes et les volets pendants et pourris, les balustrades rouillées, les fenêtres ruinées paraissaient devoir tomber au premier souffle d'une tempête. La brise sufflait à travers ces ruines auxqueltes la lune prêtait par sa lumière indécise

le caractère et la physionomie d'un grand spectre. Il faut avoir vu les couleurs de ces pierres granitiques grises et blanches pour savoir combien est vraie l'image que suggérait la vue de cette carcasse vide et sombre. Les pierres disjointes, ses croisées sans vitres, ses toits à feu, lui donnaient tout à fait l'air d'un squelette ; et les oiseaux de proie qui s'envelopaient en oriant ajoutaient un trait de plus à cette vague ressemblance. Quelques hauts sapins plantés derrière la maison balançaient au-dessus des toits leur feuillage sombre et quelques ifs taillés pour décorer les angles, l'encadraient de tristes festons. En fin, la forme des portes, la grossièreté des ornements, le peu d'ensemble de ces constructions tout annonçaient un de ces manoirs féodaux dont s'enorgueillit la Bretagne.

Calcul

Deux courriers marchant dans le même sens sont séparés d'une distance de 18 kilom. Celui qui est en avant parcourt 130 hectomètres à l'heure et l'autre 1

Saône, votre commune > bulletin d'informations communales

Mairie : 26 rue de la Mairie - 25660 Saône - Tél. 03 81 55 71 31 - Fax 03 81 55 89 58 - www.saone.fr.st - Mail : mairie.saone@wanadoo.fr
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 ; le samedi de 9 h à 11 h 45.



Directeur de la publication : Yoran Delarue. Responsable de la communication : Luc Bandelier.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

M. Billot, Y. Delarue, C. Dérouillon, P. Di Benedetto, C. Ducouloux, P. Espuche, M. Girault, M. Goguel, N. Jeaneau, E. Juarez, J. Kolly, P. Lantuejoul, R. Lazzaroni, G. Paris, D. Peyrard, P. Peyrard, R. Prost et Atelier du Triangle - R. Benoit, CAGB - F. Meotti, RTE - J.M. Kobuta, sedD - A. Pralon.

Conception, réalisation et impression : Simon Graphic - 25290 Ornans - Tél. 03 81 62 20 96
Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal : juillet 2014 - Édité à 1550 exemplaires.

